

COMMUNE

DE

POULANGY

52800 POULANGY

ARRONDISSEMENT de CHAUMONT
CANTON de NOGENT

Compte-rendu de réunion du Conseil Municipal du 21 mars **2026**

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars à 10 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Poulangy se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121-10, L2122-17 et L2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont présents : Bégard Marie-Laure, Billiard Olivier, Billiard Stéphane, Gilbert Pascal, Robinot Christophe, Duvillier Arnaud, Guillard Gilles, Montoya Valérie, Cavailles Alexandra.

Sont excusés : Vouaux Elodie qui donne pouvoir à Guillard Gilles.
Billiard Nina qui donne pouvoir à Billiard Stéphane.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Billiard Olivier, Maire sortant.

Le Maire Olivier Billiard procède à l'appel des conseillers, il procède également à la lecture des résultats du scrutin du 15/03/2026.

Alexandra Cavailles est désignée secrétaire de séance.

ELECTION DU MAIRE

Sous la présidence du doyen d'âge, M. Gilbert Pascal, il est procédé à l'élection du Maire.
M. Olivier Billiard se porte candidat.

Il est procédé au dépouillement et les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 11
Majorité absolue : 6

M. Billiard Olivier, avec 11 voix, obtient la majorité absolue et est élu Maire. Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

En vertu de l'article L.2122-2 du Code général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que cela ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal. Le Maire propose la création de 3 postes d'adjoints. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer le nombre d'adjoints à 3.

ELECTION DE LA LISTE DES ADJOINTS PROPOSEE PAR LE MAIRE

Il est proposé la liste suivante.

1^{er} adjoint : Pascal Gilbert

2^{ème} adjointe : Marie-Laure Bégard

3^{ème} adjoint : Gilles Guillard

Les conseillers ont procédé au vote.

Il est procédé au dépouillement et la liste obtient la majorité absolue : 11 voix pour

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Le maire présente la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique dite « Loi engagement et proximité » sur la revalorisation des indemnités de fonction des élus des communes de 500 habitants et moins. Il est proposé de porter

- L'indemnité de fonction du Maire à 28,1% de l'Indice Terminal de la Fonction Publique
- L'indemnité de fonction des adjoints à 10,89% de l'Indice Terminal de la Fonction Publique.

La proposition est adoptée à l'unanimité soit 11 voix.

Lecture de la Charte de l'élu local.

Le Maire distribue la charte de l'élu local et procède à la lecture de celle-ci.

Les conseillers ont tous signé la charte.

Délibération des Pouvoirs du Maire

A l'unanimité, le conseil municipal, après en avoir délibéré, vu le 4^{ème} alinéa de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales décide de donner délégation au maire Olivier Billiard.

Commissions

Après présentation des différentes commissions, celles-ci sont mises en place.

Questions diverses

- Le Maire propose d'inviter la population et propose d'organiser un apéritif le vendredi 10 avril à la salle des fêtes pour présenter la nouvelle équipe municipale aux habitants et de partager les grandes orientations et les projets à venir pour la commune.
- La journée fleurissement aura lieu le samedi 23 mai.
- La fête de Poulangy est prévue pour le 1^{er} week-end de septembre et ne se tiendra pas à la pelouse mais dans le village (à son emplacement initial). M. le Maire note de relancer les associations pour l'organisation de la buvette et de la restauration.
- M. le Maire indique avoir fait l'achat d'une plaque vibrante pour les travaux de voirie.

La séance est levée à 10h52